



l'innovation pour l'économie circulaire

POUVOIR

Je soussigné(e), M.....

représentant l'entité.....appartenant au Collège N°....

(merci de sélectionner le collège dont vous faites partie) déclare avoir pris connaissance de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et donne pouvoir à une entité de mon collège pour me représenter à l'Assemblée Générale de TEAM2 le **jeudi 2 avril 2026 à 13h30** et prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et en général faire le nécessaire.

Fait à....., le

(signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

Premier collège : il est constitué d'entités quelle que soit leur structure juridique, répondant à la définition de la PME « entreprise autonome », au sens de la réglementation européenne, (annexe 1 du règlement 800/2008).

Deuxième collège : il est constitué d'entités quelle que soit leur structure juridique, ne répondant pas à la définition de la PME « entreprise autonome », au sens de la réglementation européenne, (annexe 1 du règlement 800/2008).

Troisième collège : il est constitué des laboratoires, centres de recherche, écoles, universités, et de tous établissements d'enseignement et d'entités, quelle que soit leur structure juridique ayant une activité de recherche et/ou de formation, initiale, diplômante et/ou professionnelle.

Quatrième collège : il est constitué des fédérations, des syndicats, EPIC ou groupements professionnels d'entreprises regroupant une majorité d'entreprises du recyclage.

A retourner au plus tard le 27 mars 2026 par mail s.farari@team2.fr

84 bis rue Paul Bert • 62300 Lens - FRANCE
Siret : 528 827 264 000 29 • Code APE : 9499Z
Tél. : +33 (0)7 57 12 97 70 • info@team2.fr • www.team2.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE